



## Dispositif d'aide à l'acquisition d'un vélo mécanique ou à assistance électrique

La ville de Montmorillon souhaite favoriser l'usage des mobilités douces. Pour cela, elle s'est engagée dans une politique globale en faveur de ces usagers. Elle met en place un dispositif d'aide à l'acquisition d'un vélo mécanique ou à assistance électrique. Cette aide consiste en l'octroi d'un soutien financier pour permettre aux personnes majeures résidentes sur la commune d'accéder à une solution de mobilité peu polluante, bonne pour la santé et moins coûteuse que la voiture.

NOM : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Ville : 86500 Montmorillon

Téléphone : ..... Courriel : .....

Usage (à titre informatif) : .....

Type de vélo :

- vélo mécanique
- vélo à assistance électrique (VAE)
- dispositif de transformation d'un vélo sans assistance en vélo à assistance électrique (DAE)

Vélo adapté à une situation de handicap :  oui  non

Monsieur le Maire,

Par ce courrier, je sollicite le soutien à l'achat d'un vélo conformément à la délibération du conseil municipal. Vous trouverez à l'appui de ma demande l'ensemble des pièces requises :

- le **formulaire d'aide** à l'acquisition d'un vélo mécanique ou à assistance électrique dûment complété et signé ;
- la copie (recto-verso) d'une **pièce d'identité** du demandeur ;
- la **facture** d'achat originale précisant : le matériel acheté (nature du produit), son coût et la date d'achat ;
- dans le cas d'un vélo à assistance électrique ou d'un dispositif de transformation d'un vélo sans assistance en vélo à assistance électrique, le **certificat d'homologation** du vélo concerné ;
- un justificatif de domicile datant de **moins de 3 mois** (facture d'électricité, d'eau, de téléphonie...) au nom du demandeur ;
- un **relevé d'identité bancaire** (RIB) au nom du demandeur ;

- le cas échéant, **un justificatif valide attestant de la situation de handicap** tels que :
- la carte mobilité inclusion (mentions : invalidité, stationnement ou priorité) ;
  - la carte d'invalidité ou d'invalidité militaire ;
  - la carte européenne de stationnement ;
  - le document de notification de la CDAPH confirmant le taux d'invalidité et ou la reconnaissance de travailleur handicapé (RQTH) ;
  - la preuve d'avoir bénéficié de l'une des aides suivantes : allocation adulte handicapé (AAH), prestation de compensation du handicap (PCH), majoration pour la vie autonome (MVA), allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH).

Par la présente, j'atteste de la conformité de l'ensemble des pièces transmises et certifie avoir pris connaissance du dossier d'inscription. Le soutien est limité à un achat de vélo **par foyer** (même nom **ou** même adresse).

Je m'engage à compter de ce jour et pour une période de 2 ans :

- à ne percevoir qu'une seule subvention pour l'achat d'un vélo par utilisateur représenté ;
- à apporter, dès la demande des services de la Mairie de Montmorillon, la preuve que je suis bien en possession du vélo à assistance électrique ;
- à restituer ladite subvention à la Mairie de Montmorillon dans le cas où le vélo viendrait à être revendu durant cette période deux ans.

### Comment bénéficier du soutien financier ?

- Remplir le formulaire de réservation et retourner votre demande accompagnée des justificatifs nécessaires avant le **31 décembre 2024** à :

Mairie de Montmorillon  
Service Transition Écologique  
15, Rue du Four – BP 10026  
86501 MONTMORILLON CEDEX

Plus d'informations sur le site  
[www.montmorillon.fr](http://www.montmorillon.fr)



A Montmorillon le : .....

Signature :